

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 Octobre 2025 à 19h00

Nombre membres

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, David GRAND, Benjamin CHABERT, Valérie DROUVIN, Guillaume CROIZAT, Régis LACROIX, René BAYLE,

Absents : Marie-Sophie BARBIER, Laure ALBERTIN, Vincent CAILLAT, Nathalie DECTOT, Mickaël GRAS

Procuration : Néant

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : Régis LACROIX

Approbation du précédent procès-verbal

1. Point sur l'organisation du repas du 11 novembre 2025

Le traiteur « les 3 A » assure la prestation, fournit la vaisselle et les boissons. La commémoration aura lieu à 11h00 et sera suivi du traditionnel verre de l'amitié. La préparation de la salle aura lieu le lundi 10 Novembre.

2. Plan triennal de voirie

Le chemin de Chasse, le départ de la maison Caillat jusqu'au croisement des 4 routes à la Blache et le chemin du Manet jusqu'à l'impasse des Plantées seront refaits d'ici la fin de l'année.

Sur les 4 demandes de devis seulement 2 entreprises ont répondu, le moins disant a été retenu, soit l'Entreprise Routière Chambard pour un montant TTC de 41 750 €. Le plan triennal se terminera l'année prochaine avec la dernière tranche.

3. Point sur les subventions et les travaux d'investissement :

Chaudière de l'école : sur les 33 865 € de subvention prévue, nous avons perçu 217 € de moins que convenu car nous avons consommé 3 % de moins que l'estimation.

Nouvelle chambre froide dans la salle des fêtes : le frigo a été changé dans la salle des fêtes mais la porte est endommagée. Le conseil décide d'accepter la remise financière plutôt que de changer la porte.

4. Décisions d'urbanisme :

- | | |
|--|---|
| - DP GLOBE ENERGY
Parcelle B1182 | Installation de 9 panneaux photovoltaïques
Refusée |
| - DP MONABEE
Parcelle A680 | Pose de 10 panneaux photovoltaïques
Accord avec prescriptions |
| - PC EARL CHABERT
Parcelles C432 – C431 | Extension d'un bâtiment agricole
Accord avec prescriptions |
| - DP EDF Solutions Solaires
Parcelle C1194 | Installation d'un générateur photovoltaïque sur plan de toiture
Accord avec prescriptions |
| - DP IHADDADENE RACHID
Parcelle B1298 | Pose d'une pergola en bois ouverte sur 3 côtés de 30.6 m ²
Accord avec prescriptions |
| - DP GLOBE ENERGY
Parcelle B1182 | Installation de 9 panneaux photovoltaïques
Accord avec prescriptions |
| - PC CHABERT BENJAMIN
Parcelle C432 – C433 – C854 | Changement de destination d'une partie de la propriété bâtie en habitation – Accord avec prescriptions |
| - PC DA COSTA CHRISTINE
C1145 | Construction d'une piscine semi-enterrée de 30 m ² et d'un local technique – Accord avec prescriptions |

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- | | |
|--|---|
| - PC BONNET LILIAN
Parcelle C 1277 – C318 | Changement de destination en habitation
Accord avec prescriptions |
| - DP ENEDIS
Parcelle A557 | Création d'un poste de transformation public
Accord avec prescriptions |
| - GRAND NADINE
Parcelle B1182 | Installation d'un carport
Accord avec prescriptions |
| - DHERBASSY EMILIE
Parcelle B1329 | Pose d'un vélux
Accord avec prescriptions |
| - QUINCIEUX BERTRAND
C254 | Transformation d'un garage en pièce d'habitation
Accord avec prescriptions |

5. Divers

- *Point sur le déneigement : il conviendrait de ré-évaluer les tarifs de déneigement, une délibération en ce sens sera prise lors du prochain conseil municipal*
- *TE38 a préconisé les réglages de la chaudière de l'école suite à l'étude des capteurs de température déposés l'année passée, et Cablelec Somatherm est venu les mettre en place lors de la mise en route.*
- *La SMVIC a fait une étude et seulement 15 % des dépenses des ménages sont effectuées en dehors de l'intercommunalité*
- *Les artisans et commerces qui souhaitent faire des investissements peuvent solliciter la SMVIC et obtenir une aide financière. La SMVIC accompagne aussi les porteurs de projets dans leurs démarches.*
- *Les bons cadeaux de « cœur de commerces » s'arrêtent car aucun commerçant ne souhaite en effectuer la gestion (trop chronophage).*
- *Les écoles perçoivent une subvention chaque année. Lors des comptes du RPI va être abordé la gestion de cette subvention qui est gérée en année civile par rapport aux comptes du RPI qui sont gérés en année scolaire.*

Séance levée à 20H40

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance



Régis LACROIX,
Conseiller et Secrétaire de séance

